

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ ET SON CIAS
2025-2030

SOMMAIRE

Préambule	3
Introduction	4
a. Objectifs des Contrats Locaux de Santé (CLS)	4
b. Contexte réglementaire	5
c. Articulation avec les politiques publiques de santé	6
d. Champs du contrat	9
e. Mise en œuvre du Contrat Local de Santé	10
Synthèse du diagnostic local de santé	12
a. Présentation du territoire de Mond'Arverne Communauté	12
b. Objectifs et méthodologie	12
c. Principaux éléments quantitatifs et qualitatifs, points d'attention	14
d. Profils de santé de Duke	16
Axes prioritaires et objectifs retenus	17
Les signatures	18
Annexes	19
Annexe n°1 : Profils de Duke	19
Annexe n°2 : Plan d'action 2025-2030	33
Glossaire	53

PRÉAMBULE

Mond'Arverne Communauté et son Centre Intercommunal d'Action Sociale s'engagent au côté de l'Agence Régionale de Santé et avec divers partenaires dans le déploiement d'un contrat local de santé afin de mieux répondre ensemble aux besoins de santé du territoire.

Le contrat local de santé met en lien les démarches locales de santé avec les priorités du Projet Régional de Santé Auvergne-Rhône-Alpes. Il favorise une approche globale, cohérente et décloisonnée de la santé en associant divers acteurs du champ social, médico-social, sanitaire, éducatif, ...

Les habitants, les professionnels, les associations et les institutions peuvent trouver grâce à cet outil un cadre commun d'intervention, garantissant une meilleure lisibilité des actions engagées pour améliorer l'état de santé des populations.

Le diagnostic local de santé réalisé par l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) a permis de repérer les besoins de santé les plus prégnants. La mise en place de groupes de travail thématiques a engagé une dynamique, une mobilisation et une concertation des différents acteurs du territoire. Une consultation citoyenne a recueilli l'avis et les suggestions de 350 habitants.

Ces différents temps ont permis de définir les axes prioritaires pour la période 2025-2030 :

- Encourager les comportements favorables à la santé dès le plus jeune âge ;
- Promouvoir des milieux de vie favorables à la santé ;
- Améliorer la santé des femmes en luttant contre les inégalités sociales liées au genre ;
- Développer une politique du « bien vieillir » ;
- Préserver et améliorer l'accès aux droits et aux soins ;
- Proposer une coordination territoriale des actions de santé.

Un plan d'action sera décliné, ajusté si nécessaire, et évalué au cours de cette période pour atteindre les objectifs fixés, dans l'intérêt des habitants de Mond'Arverne Communauté.

Grégory Dolé
Directeur de la Délégation départementale
du Puy-de-Dôme de l'ARS ARA

Pascal Pigot
Président Mond'Arverne Communauté
Président du CIAS

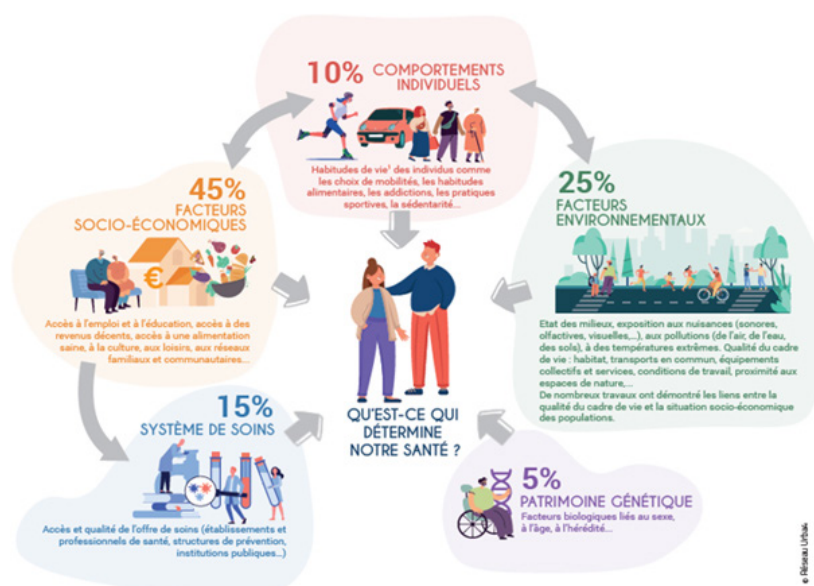
INTRODUCTION

1

a. Objectifs d'un Contrat Local de Santé

«La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité¹».

La santé est ici considérée dans sa globalité : les éléments médicaux au sens strict et les déterminants de santé, c'est-à-dire «les circonstances dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent ainsi que les systèmes mis en place pour faire face à la maladie». Cette approche englobe la santé physique et la santé psychique, elle est donc associée au bien-être et à la qualité de vie.



Sources : Représentation de Lalonde / Synthèse des travaux Barton et al., 2015 ; OMS, 2010 ; Cantoreggi N. et al. 2010- Pondération des déterminants de la santé en Suisse, université de Genève ; Los Angeles County Department of Public Health, 2013 : How Social and Economic Factors Affect Health

Pour améliorer durablement la santé et le bien-être de la population, le CLS vise les objectifs suivants :

- Réduire les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé ;
- Promouvoir la santé et la prévention dans toutes ses dimensions, en agissant sur les déterminants de la santé ;
- Favoriser l'accès aux droits, aux soins et à la santé mentale ;
- Développer l'accompagnement médico-social et les parcours de soins.

¹Définition de la santé par l'Organisation Mondiale de la Santé

INTRODUCTION

1

C'est un outil stratégique territorial partagé avec les différents signataires, acteurs et partenaires, qu'il fédère autour d'objectifs communs de santé. Ainsi, chacun s'implique dans le respect des valeurs du Contrat Local de Santé, en :

- Promouvant l'intérêt général : agir dans le respect des besoins identifiés de la population locale, par la proposition d'un plan d'action pluriannuel ;
- Assurant une démarche participative : mobiliser les acteurs locaux et associer les habitants dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des actions ;
- Garantissant la transparence : partager les informations nécessaires au suivi et à l'évaluation des projets.

b. Contexte réglementaire

Adoptée en 2009, la loi HPST (Hôpital, Patients, Santé, Territoires) a posé les bases des CLS en favorisant une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des territoires. Elle a notamment instauré les Agences Régionales de Santé (ARS), qui jouent un rôle central dans leur élaboration et leur mise en œuvre en partenariat avec les collectivités.

Les contrats locaux de santé sont définis par deux articles du Code de la santé publique :

- Article L. 1434-2 : Cet article précise que les objectifs du Schéma Régional de Santé (SRS) «peuvent être mis en œuvre par les contrats territoriaux de santé définis à l'article L. 1434-12, par les contrats territoriaux de santé mentale définis à l'article L. 3221-2 ou par les contrats locaux de santé définis à l'article L. 1434-10».
- Article L. 1434-10 : Il prévoit que «la mise en œuvre du projet régional de santé peut faire l'objet de contrats locaux de santé conclus par l'agence, notamment avec les collectivités territoriales et leurs groupements garantissant la participation des usagers, notamment celle des personnes en situation de pauvreté, de précarité ou de handicap et, portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social et social».

Enfin, la loi de modernisation du système de santé de 2016, qui renforce l'animation territoriale conduite par les ARS, conforte le contrat local de santé comme acteur clef de la mise en œuvre du projet régional de santé.

La délibération du Conseil Communautaire de Mond'Arverne Communauté du 27 novembre 2025 autorise la signature du CLS.

INTRODUCTION

1

c. Articulation avec les politiques publiques de santé

Le Contrat Local de Santé s'inscrit en cohérence avec différents plans et projets de santé publique.

Nous pouvons citer :

» Le Projet Régional de Santé Auvergne-Rhône-Alpes 2018-2028²

Il définit la stratégie de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes pour améliorer l'accès aux soins, prévenir les inégalités de santé et organiser l'offre de soins et de prévention. Il associe acteurs de santé, usagers et partenaires pour répondre aux besoins du territoire.

Le Projet Régional de Santé Auvergne-Rhône-Alpes identifie 6 orientations stratégiques :

- Renforcer la place de l'éducation à la santé
- Favoriser l'accès à la santé pour tous
- Améliorer la qualité et l'efficacité du système de santé
- Renforcer la capacité à faire face aux situations exceptionnelles
- Renforcer la démocratie en santé et les relations entre professionnels et usagers
- Adapter le système de santé en s'appuyant sur les innovations

» Le Plan Régional de Santé Environnement Auvergne-Rhône-Alpes 2024-2028²

L'ambition du PRSE4 2024-2028 est de répondre aux préoccupations des citoyens et des acteurs des territoires sur le lien entre santé et environnement, et de les inciter à agir pour prévenir les risques pour leur santé dans une approche favorable à la santé humaine, animale, végétale et des écosystèmes, c'est-à-dire dans une approche "One Health / Une Seule Santé".

3 axes sont développés de manière intégrée :

- Développer les connaissances, informer et sensibiliser les acteurs
- Réduire les expositions
- Mobiliser les territoires en santé-environnement

» L'Assurance Maladie du Puy-de-Dôme

La CPAM du Puy-de-Dôme mobilise ses ressources et son expertise pour :

- Garantir l'accès universel aux droits et permettre l'accès aux soins
- Accompagner chacun dans la préservation de sa santé
- Améliorer l'efficacité du système de santé

²PRS ARA2018-2028
³PRSE ARA 2024-2028

INTRODUCTION

1

► La politique d'Action Sanitaire et Sociale de la Mutualité Sociale Agricole Auvergne

Conformément aux orientations convenues avec les pouvoirs publics déclinées dans la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG 2021-2025), la MSA Auvergne déploie en faveur de sa population et des territoires ruraux quatre grands types d'actions :

- Une politique d'action sanitaire et sociale répondant aux besoins des populations vivant en milieu rural (actions individuelles et collectives) ;
- Une politique en matière d'organisation des soins, de prévention, d'éducation à la santé, de dépistages et de vaccinations ;
- Un programme de prévention du mal-être agricole (PMEA) des actifs agricoles ainsi que des actions de prévention de la santé mentale à destination des autres publics agricoles ;
- Une politique de prévention, de santé et de sécurité au travail à destination des non-salariés agricoles et des salariés agricoles.

► Le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme⁴

Le Pôle Solidarités Sociales accompagne les habitants tout au long de leur vie (enfance/famille, autonomie, lutte contre les exclusions, insertion sociale et professionnelle, santé), par une action sociale et médico-sociale de proximité.

La Protection Maternelle Infantile propose une écoute, un accompagnement et des consultations de prévention pour les futurs parents, les parents et les enfants jusqu'à 6 ans. Le service est disponible au sein des Maisons des Solidarités et du Bus Santé, mais aussi à domicile et dans les écoles maternelles.

Le département du Puy-de-Dôme agit également par le biais de deux dispositifs :

- Le dispositif «Trajectoires Puy-de-Dôme», qui vise le développement de l'offre de soins sur le territoire ;
- Le Dispensaire Emile Roux (vaccination, lutte contre la tuberculose et les IST, maladies respiratoires chroniques et tabacologie).

⁴<https://www.puy-de-dome.fr/social/sante.html>

INTRODUCTION

1

» Le Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand

« Dans le cadre des renouvellements ou créations des contrats locaux de santé (CLS), un véritable travail de fond est en train de se structurer, en étroite articulation avec le projet d'établissement et les orientations des directions communes.

Ces partenariats territoriaux permettent de renforcer la coordination entre les différents acteurs et d'améliorer l'organisation et la gradation des soins, notamment dans un contexte de saturation de la médecine libérale »⁵.

» La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Val d'Allier Sud

Le projet de santé de la CPTS, construit par les professionnels de santé libéraux, vise une meilleure coordination des soins et des parcours de santé.

Il s'articule autour de 4 missions socles et 2 missions optionnelles :

- Accès aux soins
- Parcours
- Prévention
- Gestion des crises sanitaires
- Qualité et pertinence des soins
- Accompagnement des professionnels

25 des 27 communes de Mond'Arverne Communauté font partie de la CPTS VAS. Articulés de façon complémentaire, les deux dispositifs sont un levier essentiel pour décroisonner la santé dans toutes ses dimensions (soins, prévention, déterminants sociaux et organisation territoriale) et permettent une approche plus cohérente et efficace des enjeux de santé à l'échelle locale.

» Le Centre Local d'Information et de Coordination de Billom

Le CLIC de Billom est une ressource essentielle du territoire Mond'Arverne Communauté pour les seniors, les personnes en situation de handicap, leurs familles et les professionnels de l'autonomie. Leurs actions s'articulent autour de 4 missions principales :

- Information et orientation
- Accompagnement personnalisé
- Animation et rencontres
- Coordination et partenariat

» L'Éducation Nationale

En mai 2025, les Assises de la santé scolaire ont permis de présenter les premiers engagements du ministère de l'Éducation Nationale au service de la santé, du bien-être des élèves et de la protection de l'enfance.

- Réaffirmer les missions fondamentales de prévention, détection, promotion de la santé.
- Agir dès le plus jeune âge pour mieux détecter et prévenir.
- Renforcer les partenariats avec les acteurs de la santé pour garantir une prise en charge plus efficace.
- Mettre la santé mentale des jeunes au cœur de leur action.

⁵Rapport d'activité 2024 CHU «UNE SANTÉ COORDONNÉE, UN TERRITOIRE ENGAGÉ» p.86

INTRODUCTION

1

d. Champs du contrat

► Les signataires et les engagements

Mond'Arverne Communauté et son Centre Intercommunal d'Action Sociale sont accompagnés par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes pour déployer le Contrat Local de Santé sur leur territoire, ainsi que par d'autres acteurs qui contribueront à lui donner force et résonnance.

Chacun apportera sa compétence, tout au long de la vie de ce Contrat Local de Santé, pour faire le lien entre les grandes politiques publiques de santé et les actions qui seront concrètement mises en place.

En tant que porteurs du projet, les signataires s'engagent à :

- Favoriser la cohérence et la complémentarité avec les initiatives locales et territoriales existantes ;
- Allouer les ressources humaines, techniques et financières nécessaires à la mise en œuvre des actions prévues, à la hauteur de leurs moyens, pour permettre une continuité ;
- Prendre part à l'évaluation des projets dont il est pilote, et à l'évaluation globale du CLS ;
- Faire connaître et porter auprès de ses partenaires le contenu et l'esprit du CLS de Mond'Arverne Communauté et de son Centre Intercommunal d'Action Sociale ;
- Participer ou se faire représenter aux instances du CLS.

► Périmètre du Contrat Local de Santé

Le Contrat Local de Santé de Mond'Arverne Communauté et son Centre Intercommunal d'Action Sociale concerne l'ensemble du territoire composé de 27 communes.

Authezat
Aydat
Busséol
Chanonat
Corent
Cournols
La Roche-Blanche
La Roche-Noire
La Sauvetat

Laps
Le Crest
Les Martres-de-Veyre
Manglieu
Mirefleurs
Olloix
Orcet
Pignols
Saint-Amant-Tallende

Saint-Georges-sur-Allier
Saint-Maurice
Saint-Sandoux
Saint-Saturnin
Sallèdes
Tallende
Veyre-Monton
Vic-le-Comte
Yronde-et-Buron

INTRODUCTION

1

» Durée et révision du contrat

La durée du Contrat Local de Santé est de 5 ans : il débute à la signature, en décembre 2025, et prendra fin en décembre 2030. Le présent contrat pourra être révisé et complété par les parties au cours de ces 5 années, pour répondre aux évolutions du contexte ou des besoins.

e. La mise en œuvre du Contrat Local de Santé

» Une gouvernance partagée et intersectorielle

Le contrat s'appuie sur les principes de gouvernance suivants :

- **Complémentarité** : chaque acteur joue un rôle et apporte sa vision pour la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des actions.
- **Diversité** : d'acteurs (institutionnel, associatif), de publics cibles et de domaines (sanitaire, social, médicosocial, éducatif) pour garantir une approche pluridisciplinaire.
- **Concertation** : les orientations sont validées et les décisions sont prises par consensus.

Le Comité de Pilotage (COPIL)

Constitué des signataires du contrat ou de leurs représentants, le COPIL est en charge de :

- Déterminer les orientations stratégiques et valider le contenu du CLS ;
- Veiller au respect des engagements des signataires et des porteurs de fiches action, compte-tenu des objectifs définis pour ce Contrat ;
- Suivre et évaluer périodiquement l'avancée du contrat et décider des ajustements éventuels.

Le comité de pilotage se réunira à minima 1 fois par an. Au besoin ou à la demande d'un des signataires, des séances supplémentaires pourront se tenir.

Groupe de Travail Technique (GT)

Des groupes de travail techniques pourront être mis en œuvre au cours du Contrat Local de Santé. Des temps de rencontres auront pour objectif de réunir les partenaires, acteurs et habitants ayant un attrait pour une thématique à approfondir avant la proposition d'action(s) concrète(s) pour répondre au(x) besoin(s) repéré(s).

INTRODUCTION

1

► Pilotage et suivi

Le CLS est un outil adaptatif, ce qui peut engendrer, au cours de sa mise en œuvre :

- L'ajout et/ou l'abandon d'action(s) ;
- L'évolution du calendrier de mise en œuvre des actions ;
- L'apport de modifications sur le financement des actions ;
- L'intégration de nouveaux partenaires.

Coordination opérationnelle du CLS

La coordinatrice locale de santé a un rôle clef dans la réussite du CLS. Elle se charge d'animer la démarche d'élaboration et de mise en œuvre du contrat :

- Préparer et animer le comité de pilotage et au besoin des groupes de travail ;
- Coordonner la mise en œuvre des actions en lien avec les pilotes et les partenaires ;
- Dynamiser le partenariat et la mise en réseau des acteurs ;
- Évaluer annuellement la mise en œuvre du contrat.

Suivi et évaluation

Un suivi régulier des actions sera réalisé au cours de la programmation. Chaque action prévoit un ensemble d'indicateurs qui permettront de connaître le niveau d'atteinte des objectifs et de mobilisation des acteurs.

La pertinence de chaque action pourra être justifiée et des ajustements pourront être proposés, dans un souci d'amélioration.

Une évaluation globale sera conduite pour la période 2025-2030 et pourra aider à la prise de décision dans la perspective d'une reconduction (CLS 2).

Les signataires et partenaires participent activement au processus d'évaluation, qui porte à la fois sur le fonctionnement du CLS (processus et gouvernance), et sur les actions menées.

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC LOCAL DE SANTÉ

2

a. Présentation du territoire de Mond'Arverne Communauté

Mond'Arverne Communauté, situé au sud de Clermont-Ferrand, est composée de 27 communes et rassemble près de 41 000 personnes. C'est un territoire dynamique à la fois périurbain et rural, qui offre un cadre de vie privilégié et structuré.

L'intercommunalité présente une grande diversité géographique, propice au développement touristique, par la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel, et par le déploiement d'activités de pleine nature.

Son positionnement stratégique, à la croisée des axes routiers (A75) et ferroviaires (gares des Martres-de-Veyre et de Longues), conforte les ambitions de l'intercommunalité d'en faire un territoire qui concilie qualité de vie, développement durable, cohésion sociale et attractivité économique. L'ensemble des communes est situé à moins de 30 minutes d'un pôle de vie.

Le projet de territoire «Horizon 2035» élaboré en 2017, a permis de forger une identité commune et une stratégie de développement sur le long terme, en visant l'équité entre les usagers et en considérant les enjeux environnementaux.

Depuis, plusieurs projets viennent conforter ces objectifs : Plan de mobilité, Plan Local de l'Habitat, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, Plan Climat-Air-Energie Territorial, ...

Le Contrat Local de Santé arrive en cohérence et en transversalité dans l'intérêt des habitants de Mond'Arverne Communauté.

b. Objectifs et méthodologie

La production d'un diagnostic permet d'affiner la connaissance des besoins et des réponses locales. Il permet aussi de rencontrer les acteurs du territoire et d'initier une dynamique partenariale. Il permet enfin d'aller interroger les habitants sur leurs ressentis, leurs besoins, leurs ressources et leurs idées pour améliorer leur santé au quotidien et dans l'avenir. Plusieurs méthodes ont été choisies et utilisées pour réaliser cet état des lieux partagé.

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC LOCAL DE SANTÉ

2

» Le Diagnostic Local de Santé (DLS)

En premier lieu, l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes a confié la réalisation d'un DLS à l'Observatoire Régional de Santé (ORS). Ce diagnostic comporte deux volets :

- Une partie statistique réalisée à partir de bases de données en santé ;
- Une partie qualitative réalisée via deux entretiens collectifs avec les acteurs du territoire, centrés sur deux des cinq thématiques identifiées comme «à approfondir» : l'accès aux droits et aux soins / la santé mentale.

Par les échanges, les participants étaient invités à partager leurs constats territoriaux en matière de santé (freins/ressources) et leurs besoins en tant qu'acteurs du territoire.

Le Diagnostic Local de Santé est un document transmissible sur demande auprès de la coordinatrice.

» Les entretiens individuels

Des entretiens semi-directifs ont été menés par la coordinatrice auprès des acteurs du territoire pour apprécier la place de la santé dans leurs activités quotidiennes et de recueillir leur parole, leurs perceptions des besoins de santé des habitants ainsi que les ressources du territoire. Ont été entendus :

- Six associations structurantes du territoire ;
- Les élus de dix-neuf mairies ;
- Dix agents de différents services de Mond'Arverne.

» Les ateliers thématiques ou Focus Group

En parallèle et en complément des deux entretiens collectifs animés par l'ORS, la coordinatrice a invité les acteurs du territoire à des ateliers sur les cinq thématiques prégnantes, à savoir :

- La santé environnementale et le cadre de vie ;
- La santé des personnes âgées de 65 ans et plus ;
- La santé des femmes ;
- La santé mentale ;
- L'accès aux droits, aux soins et à la prévention.

Après une présentation des données statistiques, les participants étaient invités à compléter le diagnostic par leurs expériences de terrain, à proposer des actions (nouvelles ou à renforcer) et à identifier les structures ressources qui seraient à même de répondre aux besoins de santé repérés.

Ces ateliers thématiques, proposés à deux reprises, ont réunis 100 acteurs du territoire (associations, élus, agents). Ils ont permis de définir les 6 axes prioritaires (validés par le COPIL) et d'initier la rédaction des fiches du plan d'actions 2025-2030.

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC LOCAL DE SANTÉ

2

► La consultation citoyenne «Votre santé, c'est vous qui en parlez le mieux !»

Enfin, un questionnaire a été proposé en fin de premier semestre 2025 pour recueillir la parole des habitants. Structurée en 6 parties, l'enquête est venue interroger :

- Ressentis de santé (questionnaire de Duke) ;
- Accès aux droits et aux soins de santé ;
- Santé mentale et bien-être ;
- Habitudes de vie ;
- Environnement et cadre de vie ;
- Enfants et adolescents.

350 personnes ont complété le document en ligne ou en version papier.

c. Principaux éléments quantitatifs et qualitatifs, points d'attention

Le territoire bénéficie d'un niveau de vie favorable avec un taux de pauvreté⁶ de 6% (contre 12.7% en Auvergne-Rhône-Alpes et 13.9% dans le Puy-de-Dôme), un taux de chômage plus faible qu'en région et des indicateurs de pauvreté plus faibles qu'au niveau départemental et régional.

Les CSP+⁷ (Catégories Socio-Professionnelles supérieures) regroupent 34% des habitants, ce qui est significativement plus élevé qu'au niveau départemental (27.3%) et régional (30.2%).

Alors que plus de 90% des habitants sont propriétaires de leur résidence principale, il faut néanmoins noter que le marché locatif est serré et qu'il y a une réelle pression sur le logement social (4 demandes pour 1 attribution) malgré l'augmentation du parc ces dernières années.

FORCES	FAIBLESSES
Territoire bien structuré, projet de territoire Cadre de vie attractif Dynamisme associatif et culturel, implication citoyenne	Disparités d'accès aux services Inégalités sociales et territoriales Ressources potentiellement limitées pour couvrir le territoire Temps nécessaire dynamique partenaires
OPPORTUNITÉS	MENACES
Soutien des politiques territoriales Sensibilisation croissante des habitants aux questions de santé Possibilités de développer des actions innovantes Réseau de partenaires mobilisables	Contraintes budgétaires Vieillesse de la population Disparités territoriales persistantes Risques sanitaires émergents Manque de professionnels de santé (géographiques, spécialistes) Désengagement des acteurs associatifs

⁶Le taux de pauvreté au sens monétaire, c'est vivre avec moins de 1120€ pour une personne seule et moins de 2350€ pour un couple avec 2 enfants de moins de 14 ans, selon les seuils définis par le dispositif Filosofi

⁷CSP+ : Catégories socio-professionnelles supérieures qui regroupent de manière approximative la classe moyenne supérieure et les ménages aisés (chef(fe) d'entreprise, artisan(e), commerçant(e), cadre, profession intellectuelle supérieure et profession intermédiaire)

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC LOCAL DE SANTÉ

2

► Un territoire vieillissant

Les personnes de plus de 60 ans représentent près d'une personne sur trois (28.8%) et pourraient atteindre les 37% d'ici 2035. Les enjeux de maintien à domicile en bonne santé seront de plus en plus prégnants dans les années à venir. La transversalité entre le CLS et le CIAS s'intensifiera, et plus globalement, ce public représente une entrée populationnelle commune à tous les axes prioritaires du CLS (mobilité, accès aux soins, santé mentale, ...).

► L'enfance-jeunesse et la parentalité

Les moins de 20 ans représentent près d'un habitant sur quatre (23%) et sont déjà largement considérés par la Convention Territoriale Globale, signée entre le Pôle Services à la population de Mond'Arverne Communauté et la Caisse d'Allocations Familiales. La santé mentale et les programmes de prévention sont des thématiques importantes relevées par les acteurs.

Il convient aussi de noter que la composition des ménages se transforme pour tendre vers de plus petites cellules familiales. Une attention particulière sera portée aux familles monoparentales.

► La démographie médicale satisfaisante mais vieillissante

La densité de professionnels de santé libéraux sur le territoire est satisfaisante mais reste inférieure aux densités du département et de la région pour presque toutes les spécialités en premiers recours. Il convient aussi de noter qu'environ un quart des professionnels suivants seront en âge de la retraite dans les années à venir : médecin généraliste, chirurgien-dentiste, infirmier et orthophoniste.

L'enjeu de la démographie médicale est donc une réelle question à anticiper sur le territoire pour ne pas subir une dégradation conséquente de l'offre de soins.

Le questionnaire a également mis en évidence qu'un quart des répondants a renoncé à des soins au cours des douze derniers mois, le plus souvent en mettant en avant les délais de rendez-vous comme argument principal.

► Les comportements individuels, un déterminant de santé à prendre en compte

Les taux d'hospitalisation pour des tumeurs sont supérieurs aux taux départementaux et régionaux, hommes et femmes confondus. Les taux d'hospitalisation pour pathologies liées à l'alcool sont également supérieurs à la région.

Près de 20% de la population totale de Mond'Arverne Communauté est bénéficiaire d'une affection de longue durée, que ce soit suite à une maladie cardio-vasculaire ou à un cancer, ou pour du diabète.

Enfin, le cancer du poumon est une cause de décès non négligeable sur le territoire.

Promouvoir des habitudes de vie favorables à la santé pourrait permettre de réduire le nombre de personnes bénéficiaires. La prévention et la promotion de la santé sont donc un enjeu prioritaire du CLS.

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC LOCAL DE SANTÉ

2

► La santé des femmes, un enjeu et un parti pris

Les femmes du territoire sont davantage hospitalisées, toutes causes confondues, qu'au niveau départemental et national. Les maladies cardiovasculaires et respiratoires, ainsi que la santé mentale sont des sujets prioritaires.

Il convient de noter que le taux de dépistage organisé du cancer du sein est proche de l'objectif national (62% pour 70%).

d. Profils de santé de Duke

La première partie de la consultation citoyenne, «Ressentis de santé», était composée de 17 items permettant de mesurer la qualité de vie liée à la santé, en explorant le fonctionnement physique, psychologique et social des individus.

En compilant, comparant et regroupant différents items, nous avons défini 6 profils type de population sur le territoire. Ceci nous permettra de cibler nos actions pour réduire les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé, viser l'équité en santé et renforcer les démarches communautaires.

Annexe n°1 : Profils de Duke

AXES PRIORITAIRES & OBJECTIFS RETENUS

3

Pour ce premier Contrat Local de Santé de Mond'Arverne Communauté, six axes ont été retenus comme prioritaires et validés par le COPIL :

Encourager les comportements individuels favorables à la santé dès le plus jeune âge

Promouvoir des milieux de vie favorables à la santé

Améliorer la santé des femmes en luttant contre les inégalités sociales liées au genre

Développer une politique du « bien vieillir » à Mond'Arverne Communauté

Préserver et améliorer l'accès aux droits et aux soins

Proposer une coordination territoriale des actions de santé

Pour structurer la lecture des différentes actions proposées, 6 objectifs ont été définis :

- Objectif 1 : Sensibiliser le grand public aux principaux facteurs de risque ;
- Objectif 2 : Promouvoir la santé de l'enfant et de l'adolescent en soutenant les compétences parentales ;
- Objectif 3 : Promouvoir la santé mentale et le bien-être ;
- Objectif 4 : Encourager une politique territoriale favorable à la santé environnementale ;
- Objectif 5 : Renforcer l'accès aux droits et aux soins pour tous ;
- Objectif 6 : Coordonner et animer.

19 actions, déclinées en sous-actions, viennent en réponse à ces objectifs.

Les fiches action présentées en annexe (**Annexe n°3 : Plan d'actions 2025-2030**) sont en cours de construction à la signature du contrat, et seront complétées au fur et à mesure de l'avancement des projets sur le territoire ces prochaines années.

LES SIGNATURES

4

À Veyre-Monton, le 8 décembre 2025

Le Directeur de la Délégation départementale du Puy-de-Dôme de l'ARS ARA	Le Président de Mond'Arverne Communauté et du CIAS	Le Préfet du Puy-de-Dôme	Le Directeur Général de la MSA Auvergne
Grégory DOLÉ	Pascal PIGOT	Joël MATHURIN	Frédéric BRANCE

Le Président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme	Le Directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie	Le Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale du Puy-de-Dôme	La Directrice Générale du CHU de Clermont-Ferrand
Lionel CHAUVIN	Stéphane CASCIANO	Dominique TERRIEN	Valérie DURAND-ROCHE

Le Président de la CPTS Val d'Allier Sud	La Présidente du CLIC de Billom
David SCHUSZLER	Joselyne GRANDSEIGNE

Annexe n°1 : Profils de Duke

En 1946, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) propose de la santé la définition suivante «la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité».

Au fil de la seconde moitié du XXe siècle, des approches complémentaires, issues tant des sciences sociales que médicales, sont venues enrichir cette vision. Elles intègrent notamment l'impact de l'environnement, la notion d'équilibre, la subjectivité de l'expérience de santé, ou encore la qualité de vie.

Ces réflexions ont conduit à considérer la santé dans une perspective plus positive, intégrant la perception individuelle. Ainsi, l'évaluation que les personnes font de leur propre état de santé s'impose aujourd'hui comme un complément essentiel aux analyses épidémiologiques traditionnelles.

1. Méthodologie de l'enquête

Dans le cadre du Diagnostic Local de Santé, Mond'Arverne Communauté a mené une enquête auprès des habitants «Votre santé, c'est vous qui en parlez le mieux !».

Le questionnaire s'est découpé en plusieurs parties pour venir interroger les ressentis de santé, l'accès aux droits et aux soins de santé, la santé mentale et le bien-être, les habitudes de vie, l'environnement et le cadre de vie, les enfants et les adolescents, et enfin les questions classiques de caractérisation.

Nous avons utilisé les questions du profil de santé de Duke pour interroger habitants sur la perception qu'ils ont de leur santé globale.

Après deux mois de diffusion en version numérique et papier, 350 questionnaires exploitables ont été récoltés. Comme souvent avec les consultations ouvertes, l'échantillon brut n'était pas parfaitement représentatif de la population de Mond'Arverne Communauté : les femmes y étaient plus nombreuses et la structure par âge penchait vers les classes plus âgées. Pour corriger ces déséquilibres, nous avons appliqué un redressement statistique à partir de la structure de population de référence (INSEE).

Nous pouvons donc interpréter les résultats comme raisonnablement généralisables au territoire de Mond'Arverne Communauté. Toutefois, dans la mesure où l'analyse repose sur un échantillon de la population, il convient de ne pas surinterpréter les résultats.

Bien qu'une majorité de répondants se considère en bonne santé, il convient d'approfondir les réponses données et de faire des corrélations pour déceler l'origine des inégalités sociales présentes sur le territoire. Par un jeu de croisement de données issues du questionnaire, nous avons créé une base de six profils types d'habitants du territoire avec des besoins de santé spécifiques.

2. Le profil de santé de DUKE

Le profil de santé de DUKE (DUKE Health Profile) est un questionnaire court, développé à l'Université de médecine de Duke en Caroline du Nord en 1989. La version française est le fruit d'un travail pluridisciplinaire réalisé au CHU de Nancy en 1997. Ce questionnaire est un instrument de mesure de qualité de vie liée à la santé.

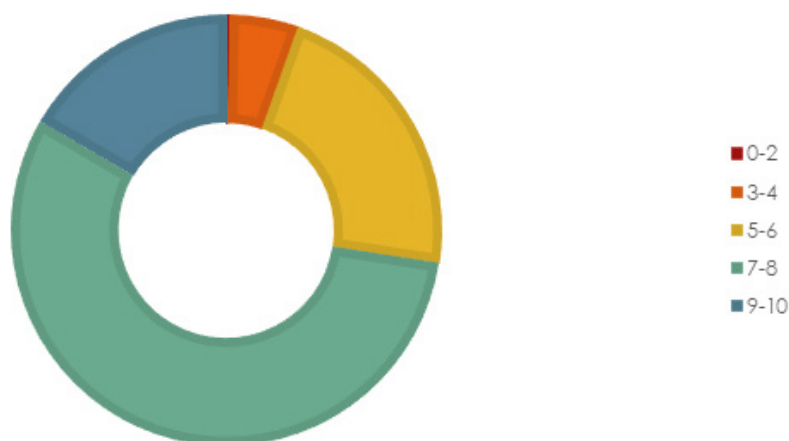
Il explore les différentes dimensions de la santé : physique, psychologique, sociale etc. et permet le calcul d'un score pour chacune des dimensions et d'un score général. Il est alors possible de comparer les différentes dimensions entre elles.

Questions	Dimensions
1- Je me trouve bien comme je suis	Mentale, estime de soi
2- Je ne suis pas quelqu'un de facile à vivre	Sociale, estime de soi, anxiété
3- Au fond, je suis bien portant	Santé perçue
4- Je me décourage trop facilement	Mentale, estime de soi, dépression
5- J'ai du mal à me concentrer	Mentale, anxiété, dépression
6- Je suis content(e) de ma vie de famille	Sociale, estime de soi
7- Je suis à l'aise avec les autres	Sociale, estime de soi, anxiété
8- Aujourd'hui, vous auriez du mal à monter un étage	Physique
9- aujourd'hui, vous auriez du mal à courir une centaine de mètres	Physique
Au cours des 8 derniers jours	
10- Vous avez eu des problèmes de sommeil	Physique, anxiété, dépression
11- Vous avez des douleurs quelque part	Physique, douleur
12- Vous avez eu l'impression d'être vite fatigué(e)	Physique, anxiété, dépression
13- Vous avez été triste et déprimé(e)	Mentale, anxiété, dépression
14- Vous avez été tendu(e) et nerveux(se)	Mentale
15- Vous avez rencontré des parents ou des amis	Sociale
16- Vous avez eu des activités de groupe (réunions, activités religieuses, association, etc. ...) ou de loisirs (cinéma, sport, soirées, etc. ...)	Sociale
17- Vous avez dû rester chez vous ou faire un séjour à l'hôpital pour raison de santé (maladie ou accident)	Incapacité

3. Les habitants de Mond'Arverne Communauté se déclarent très majoritairement en bonne santé

A la question «Dans l'ensemble, que pensez-vous de votre état de santé ?», les habitants étaient invités à donner une note entre 0 et 10. Une majorité des répondants se déclare en bonne (22%), très bonne (56%) ou excellente santé (17%), soit une note entre 5 et 10, avec une moyenne globale un peu plus élevée du côté des répondants hommes.

ÉTAT DE SANTÉ GLOBAL RESSENTI



Il convient néanmoins de considérer qu'il s'agit de la perception des individus, ce qui n'est pas forcément le reflet d'une bonne santé vue par le prisme du corps médical.

4. Comparer les grandes dimensions de la santé perçue

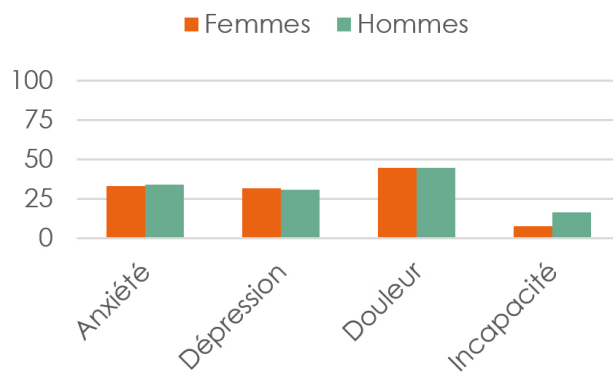
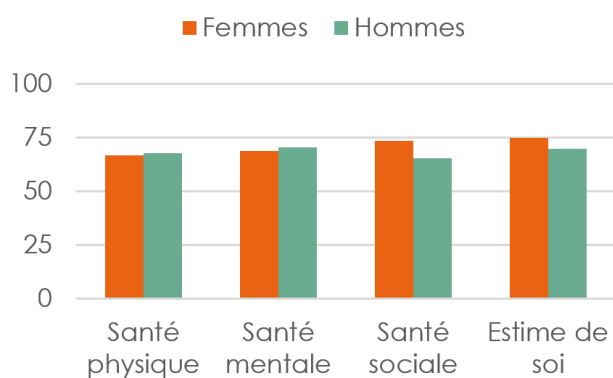
On distingue les dimensions «positives» (santé mentale, santé physique, santé sociale et estime de soi), des dimensions «négatives» (anxiété, dépression, douleur et incapacité). Ces dimensions vont être corrélées à différentes variables pour établir des tendances.

Dimensions de la santé selon le sexe

Des variations légères sont observées entre les scores des hommes et ceux des femmes.

Les scores des femmes se distinguent par une meilleure perception de leur santé sociale et de leur estime de soi.

Les hommes, quant à eux, semblent percevoir plus favorablement leur santé mentale et physique, mais l'incapacité est plus fréquemment pointée.

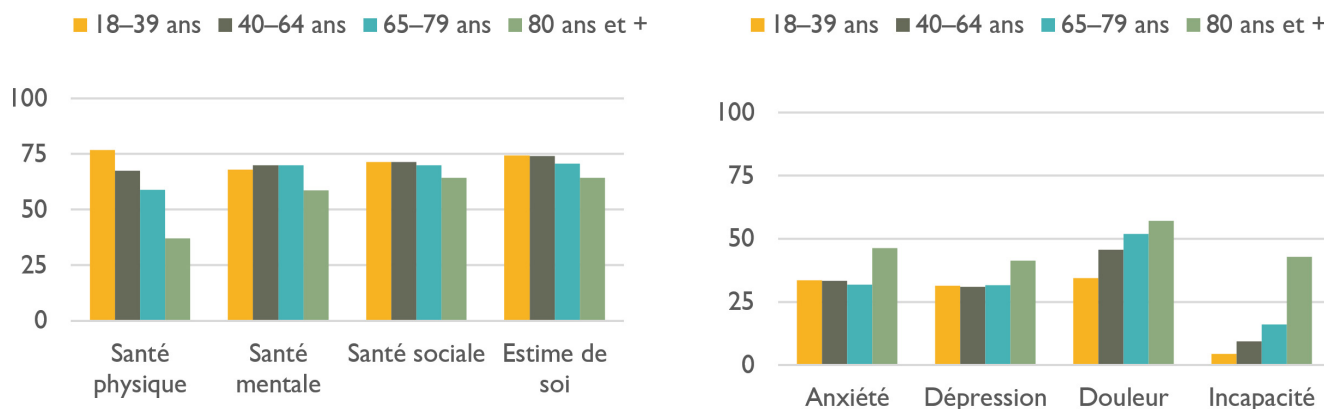


Dimensions de la santé selon l'âge

La lecture par âge permet d'apporter une nuance sur le ressenti global. On voit nettement que les dimensions positives diminuent avec l'âge, quand les dimensions négatives augmentent.

Le vieillissement s'accompagne d'une dégradation progressive de la santé dans toutes ses dimensions ainsi que dans la prévalence des troubles (anxiété, dépression, douleur, incapacité). Cependant, certains aspects comme la santé mentale et sociale restent relativement stables jusqu'à environ 70 ans.

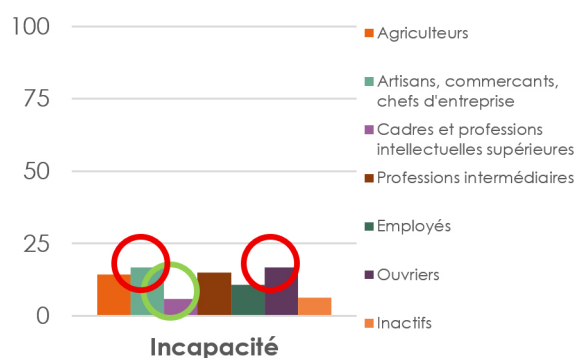
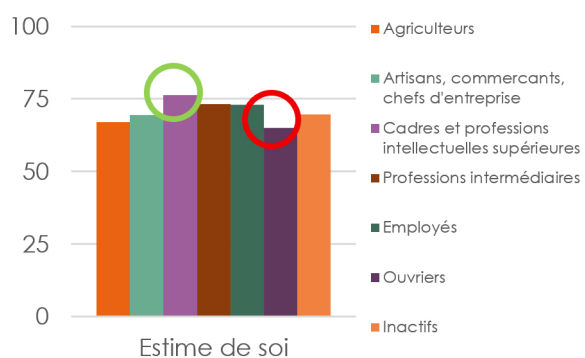
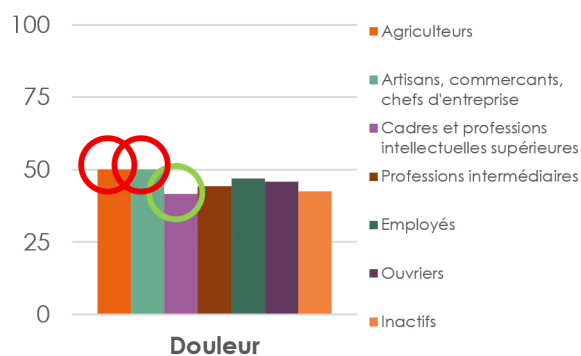
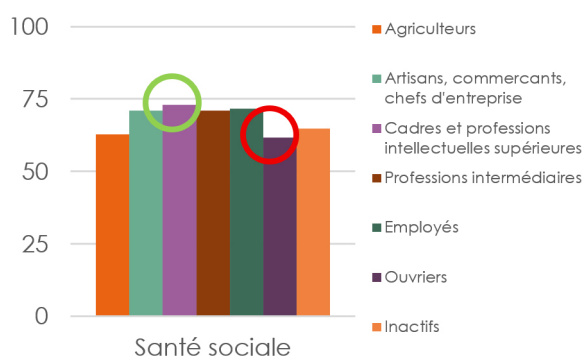
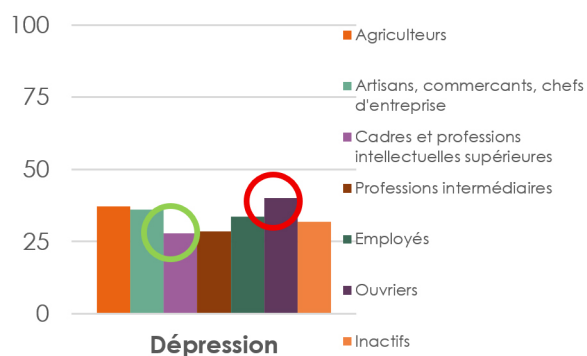
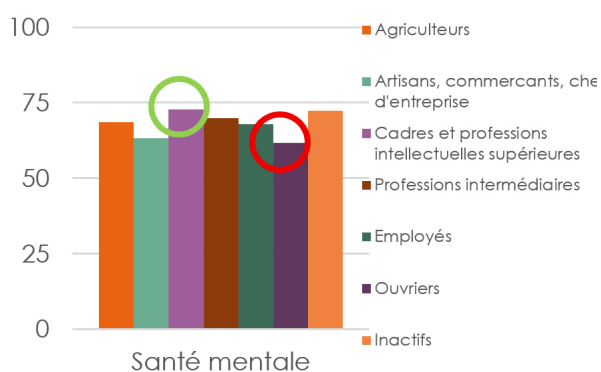
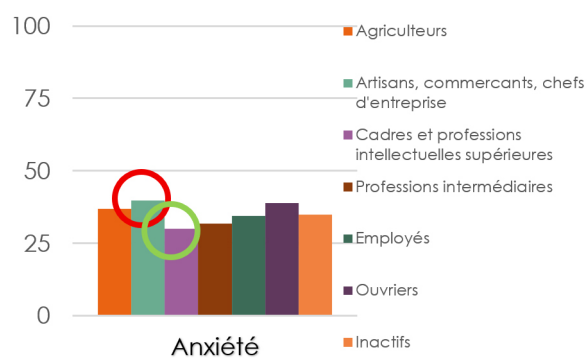
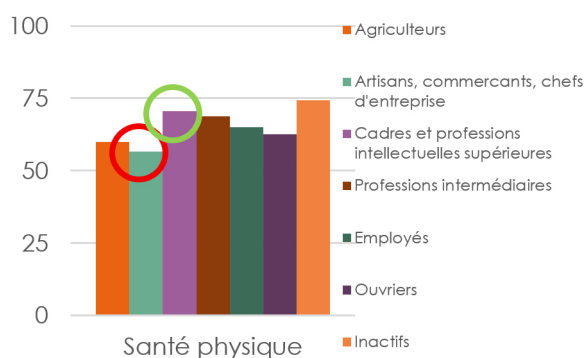
Passé 80 ans, les personnes semblent passer d'une vieillesse active à une vieillesse vulnérable, marquée par la perte d'autonomie et la montée de la douleur, de l'anxiété et de la dépression.



Dimensions de la santé selon la Catégorie Socio-Professionnelle (CSP)

Les cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires affichent les meilleurs indicateurs de santé, au détriment des ouvriers et, dans une moindre mesure, des artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

La catégorie des «inactif», dont l'échantillon est très faible (10 personnes), appelle à la prudence quant à une interprétation.



L'analyse des dimensions selon les catégories socio-professionnelles met en évidence un **gradient social**⁸ net : plus le statut socioprofessionnel est élevé, meilleure est la santé globale. Ces constats témoignent **d'inégalités sociales de santé** à l'œuvre sur le territoire de Mond'Arverne Communauté.

Ils invitent à cibler prioritairement les publics d'ouvriers, d'agriculteurs et d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise pour des actions de promotion de la santé, de soutien au bien-être psychosocial et de santé au travail.

5. Typologie de la santé perçue

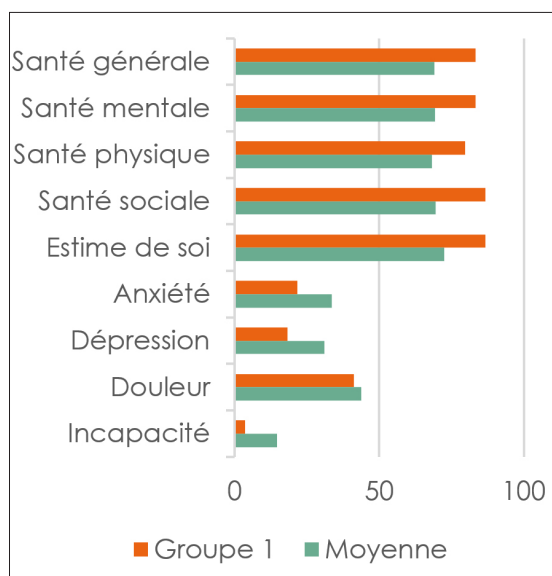
Ces résultats confirment que la perception de la santé ne peut pas se réduire à un seul indicateur. Elle repose sur un ensemble d'interactions entre les dimensions physiques, mentales et sociales.

En mobilisant le profil de santé de DUKE, nous avons élaboré six profils type du territoire pour lesquels des actions de santé ciblées pourront être envisagées. Le principe d'universalisme proportionné⁹, permet la construction de politiques plus adaptées aux besoins des populations, en modulant les intensités et les types d'actions.

⁸Le gradient social sert à décrire le phénomène par lequel ceux qui sont au sommet de la pyramide sociale jouissent d'une meilleure santé que ceux directement en dessous d'eux, et qui eux-mêmes sont en meilleure santé que ceux qui sont juste en dessous et ainsi de suite, jusqu'aux plus bas échelons.

⁹«Pour réduire la pente du gradient social de santé, les actions doivent être universelles, mais avec une ampleur et une intensité proportionnelles au niveau de défaveur sociale. C'est ce que nous appelons universalisme proportionné» Marmot, 2010

Groupe 1 (30,69 % de la population)



C'est le groupe «**Équilibre et bien-être**»

Les personnes de ce groupe sont favorisées en santé, elles déclarent une très bonne santé perçue sur l'ensemble des dimensions. Elles présentent les meilleurs niveaux de santé, tous supérieurs à 80%. Les symptômes anxieux et dépressifs sont nettement inférieurs à la moyenne, et l'incapacité quasi nulle.

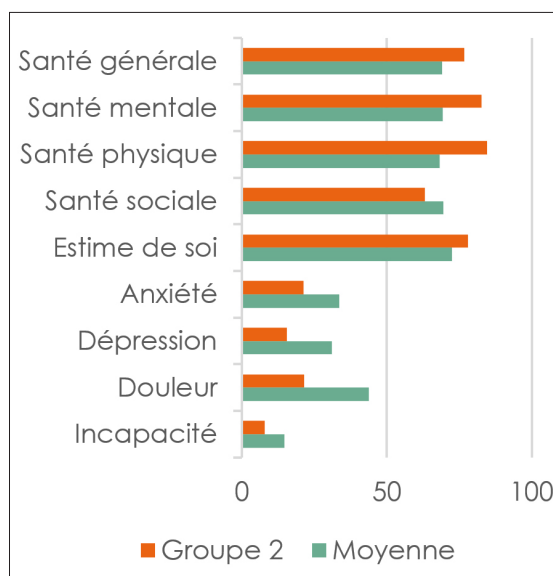
Ce groupe concerne davantage des femmes de moins de 64 ans, CSP+ active, en couple avec enfants ou seule avec enfants.

Profil type :

- Une femme de 40 à 64 ans, en couple avec enfant(s) ou seule avec enfant(s). Elle occupe un emploi stable de cadre, profession intellectuelle supérieure ou employée.
- Un homme de moins de quarante ans, en couple sans enfant ou seul, qui occupe un emploi de catégorie «Profession intermédiaire».

Propriétaire de son logement dans une commune aisée appartenant à une unité urbaine. Pratique des activités de loisirs qui contribuent à une vie sociale, une santé physique et une santé mentale.

Groupe 2 (10,91% de la population)



C'est le groupe «**Stabilité et premières fragilité**»

Ce profil est assez proche du groupe 1, avec des scores de santé physique, mentale et d'estime de soi qui figurent parmi les plus élevés, mais avec une légère diminution de la santé sociale, et des ressentis de douleurs/incapacités un peu plus élevés.

L'ensemble dessine le portrait d'un groupe peu symptomatique, fonctionnel et performant au quotidien.

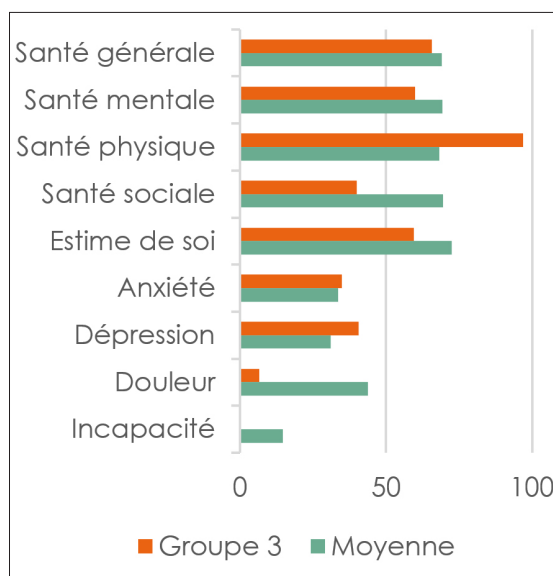
Ce groupe concerne davantage des hommes cadres, professions intellectuelles supérieures ou agriculteurs, actifs de moins de 64 ans, résidant en milieu rural.

Profil type :

- Un homme de 40 à 64 ans, cadre ou profession intellectuelle supérieure, en couple avec enfants, propriétaire de son logement dans une commune aisée appartenant à une unité urbaine.
- Une femme de moins de 40 ans, employée, qui vit seule ou en couple sans enfant, résidant dans une commune plutôt paupérisée appartenant à une unité urbaine.
- Un ou une agricultrice d'une commune rurale du territoire.

Des conditions de travail soutenues qui permettent d'avoir une activité physique au détriment d'activités de loisirs créateurs des liens sociaux. Une vie de voisinage moins riche. Peu d'engagement associatif.

Groupe 3 (8,16 % de la population)



C'est le groupe «**Santé physique**»

Ce profil présente un score physique bien supérieur à la moyenne. En revanche, la santé mentale, la santé sociale et l'estime de soi sont nettement sous la moyenne. Les symptômes dépressifs sont élevés et l'anxiété légèrement au-dessus de la moyenne. La santé générale reste correcte mais tirée vers le bas par ces fragilités.

Ce groupe concerne davantage un homme de moins de 40 ans, ouvrier actif ou étudiant, qui vit seul sans enfant, en location ou hébergé, plutôt en milieu rural.

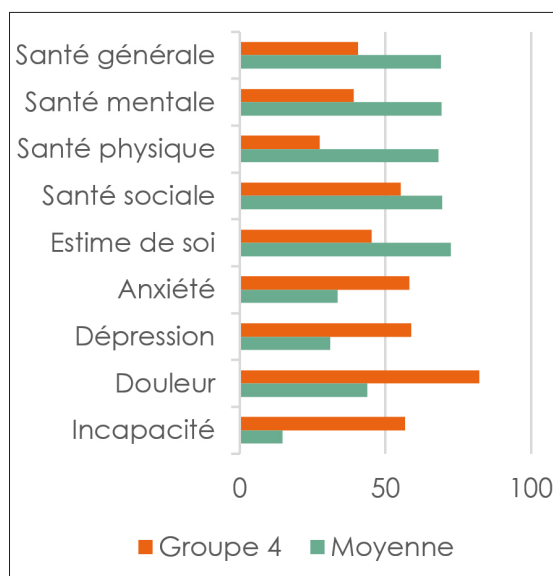
Profil type :

- Un homme de moins de 40 ans, occupant un poste d'ouvrier, locataire d'un logement dans un gros bourg du territoire.
- Un étudiant, encore hébergé par ses parents dans une commune rurale.

Condition physique excellente, lien social faible et moral fluctuant, peut-être peu d'ancrage local, un usage intense du numérique.

Un emploi du temps qui permet de prendre soin de sa santé physique, des ressources financières limitées.

Groupe 4 (9,97 % de la population)



C'est le groupe «**Vulnérabilités et isolement**»

Ce profil est celui le plus en difficulté : santé générale très basse, tout comme les autres dimensions positives. L'anxiété, la dépression, les douleurs et l'incapacité sont quant à elles très élevées.

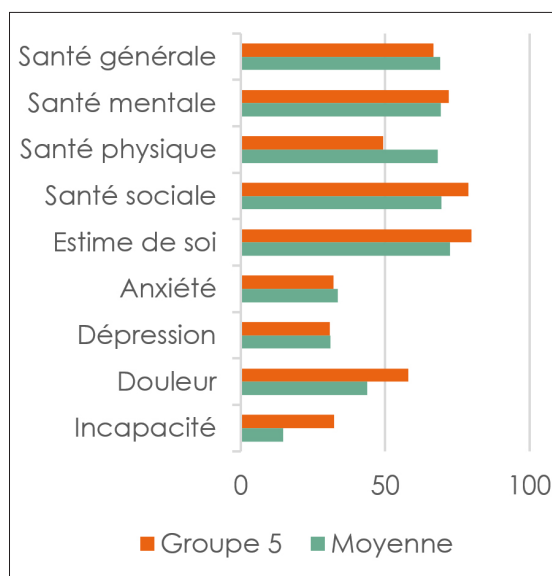
Ce groupe concerne davantage un homme retraité, qui était soit artisan, commerçant, chef d'entreprise, soit issu d'une profession intermédiaire. Il réside dans une grosse commune du territoire.

Profil type :

- Un couple de retraités, présentant tous les deux des douleurs chroniques qui limitent leurs déplacements, et donc tendent à les isoler. Ils pourraient avoir besoin de soutien médical et social, et pourraient être utilisateurs de transports solidaires.
- Un homme qui est à la retraite depuis peu. Situation difficile moralement, et vient s'ajouter aux limitations physiques et aux douleurs. Isolement social.

Perception de la santé très dégradée et correspond à des difficultés multifactorielles à considérer dans leur globalité.

Groupe 5 (17,43 % de la population)



C'est le groupe «**Difficultés chroniques et lien social fort**»

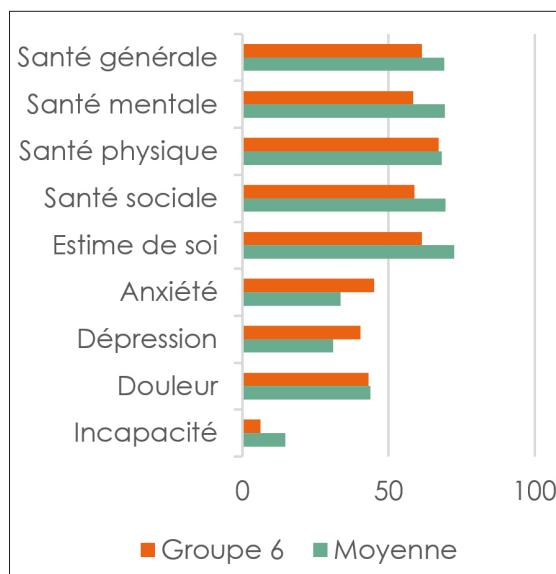
Les personnes de ce groupe présentent un état de santé global légèrement inférieur à la moyenne. Alors que la santé mentale, la santé sociale et l'estime de soi sont tous au-dessus des moyennes, les scores de douleurs, d'incapacité et de dépression sont eux aussi au-dessus.

Ce groupe regroupe les employées en activité et les femmes de plus de 65 ans. Il regroupe également les personnes de 80 ans et plus ans. De manière générale, ce sont des personnes qui vivent en couple sans enfant dans une commune avec un niveau de vie inférieure à la moyenne du territoire.

Profil type :

- Une femme employée en activité, qui vit en couple sans enfant : malgré une légère anxiété, elle a une bonne estime d'elle-même et une vie sociale satisfaisante, peut-être due à un engagement associatif.
- Une personne appartenant au troisième ou quatrième âge, qui vit seule ou en couple. Des douleurs et une certaine incapacité sont peut-être liés à l'âge, mais elle est bien entourée et garde un bon moral.

Groupe 6 (22,84 % de la population adulte)



C'est le groupe «**Santé mentale**»

Toutes les dimensions positives sont situées juste en dessous de la moyenne. L'anxiété et la dépression sont quant à elles supérieures à la moyenne.

Il n'y a pas ou peu de limitations fonctionnelles déclarées dues à des douleurs ou une incapacité. Ce groupe a une perception de la santé dégradée, sous pression psychique.

Ce groupe concerne davantage une femme active, employée, en couple avec enfants, propriétaire dans une commune au niveau de vie relativement élevé.

Profil type :

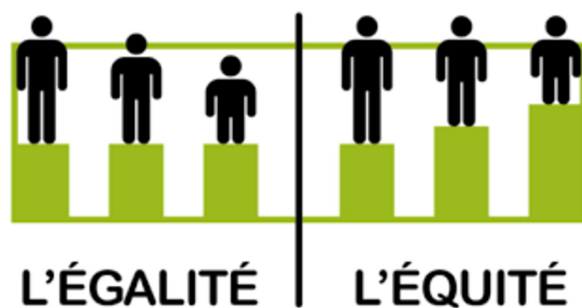
- Une femme employée qui vit en couple avec des enfants qui présente une forme physique satisfaisante. En revanche, elle a probablement une charge mentale quotidienne élevée et un sommeil de mauvaise qualité, ce qui entraîne des symptômes anxieux/dépressifs.
- Un homme de moins de 40 ans, en couple sans enfant, qui réside dans une commune appartenant à une unité urbaine aisée. Il appartient à une CSP+, peut-être avec des déplacements professionnels récurrents et peu de temps disponible pour prendre soin de soi.

6. Penser la santé dans toutes ses dimensions

Les analyses menées sur le ressenti de santé de la population de Mond'Arverne Communauté confirment le caractère multidimensionnel de la santé. Au-delà d'un score global, coexistent des dimensions physique, mentale, sociale et d'estime de soi, ainsi que des marqueurs de douleur, anxiété, dépression et incapacité. Le premier enseignement est donc la nécessité de penser la santé des populations dans toutes ses dimensions.

Cette lecture ouvre des leviers d'efficience pour l'action publique : si la santé se décline en dimensions et en profils distincts, alors les réponses doivent être diversifiées et ciblées. Il s'agit d'articuler la prise en charge des douleurs et des limitations associées, le soutien à la santé mentale et le renforcement du lien social. Enfin, la typologie issue de l'enquête nous permet de prioriser les publics et les territoires.

Si le gradient social, signe d'inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé, n'est plus à démontrer ici comme ailleurs, ce travail autour du profil de santé de Duke nous donne les clefs pour proposer des actions ciblées et quantifiées selon des besoins des habitants de Mond'Arverne Communauté.



Plan d'action 2025-2030 du CLS de Mond'Arverne Communauté

Objectifs & Actions



Objectif 1 : Sensibiliser le grand public aux principaux facteurs de risque					
Action 1.1 : Agir pour la prévention et le dépistage organisé	♦		♦	♦	
Action 1.2 : Promouvoir la santé sexuelle et la santé menstruelle	♦			♦	
Action 1.3 : Promouvoir une alimentation saine, locale, de qualité	♦		♦		
Action 1.4 : Encourager la mise en mouvement	♦				♦
Objectif 2 : Promouvoir la santé de l'enfant et de l'adolescent en soutenant les compétences parentales					
Action 2.1 : Valoriser et renforcer les actions de santé en direction des enfants et des adolescents	♦				
Action 2.2 : Soutenir la formation continue des acteurs de la communauté éducative dans l'intérêt de l'enfant et de l'adolescent	♦			♦	♦
Action 2.3 : Développer et faire connaître les actions et dispositifs de soutien à la parentalité	♦		♦	♦	♦
Objectif 3 : Promouvoir la santé mentale et le bien-être					
Action 3.1 : Impulser une dynamique partenariale santé mentale sur le territoire			♦	♦	♦
Action 3.2 : Sensibiliser à la santé mentale positive et à la prévention de la souffrance psychosociale	♦		♦	♦	♦
Action 3.3 : Valoriser les actions créatrices de lien social	♦		♦		

Axes prioritaires

-  Encourager les comportements favorables à la santé dès le plus jeune âge
-  Promouvoir des milieux de vie favorables à la santé
-  Améliorer la santé des femmes en luttant contre les inégalités sociales liées au genre
-  Développer une politique du « bien vieillir » à Mond'Arverne Communauté
-  Préserver et améliorer l'accès aux droits et aux soins
-  Proposer une coordination territoriale des actions de santé

Plan d'action 2025-2030 du CLS de Mond'Arverne Communauté

Objectifs & Actions



Objectif 4 : Encourager une politique territoriale favorable à la santé environnementale					
Action 4.1 : Valoriser un urbanisme inclusif et favorable à la santé					
Action 4.2 : Garantir un habitat favorable à la santé	✦	✦	✦	✦	✦
Action 4.3 : Lutter contre les nuisibles et espèces à enjeu pour la santé humaine	✦	✦	✦	✦	✦
Action 4.4 : Développer les mobilités douces	✦	✦	✦	✦	✦
Objectif 5 : Renforcer l'accès aux droits et aux soins pour tous					
Action 5.1 : Encourager l'installation de nouveaux professionnels de santé, paramédicaux et spécialistes sur le territoire					✦
Action 5.2 : Rapprocher les habitants des lieux et des services			✦	✦	✦
Action 5.3 : Organiser des temps d'échanges et d'information à destination des acteurs du territoire			✦	✦	✦
Action 5.4 : Sécuriser les situations « urgentes »			✦	✦	✦
Objectif 6 : Coordonner et animer					
Action 6.1 : Coordonner et animer le CLS en visant la réduction des inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé					✦

Axes prioritaires

- Encourager les comportements favorables à la santé dès le plus jeune âge
- Promouvoir des milieux de vie favorables à la santé
- Améliorer la santé des femmes en luttant contre les inégalités sociales liées au genre
- Développer une politique du « bien vieillir » à Mond'Arverne Communauté
- Préserver et améliorer l'accès aux droits et aux soins
- Proposer une coordination territoriale des actions de santé

Objectif 1 : Sensibiliser le grand public aux principaux facteurs de risque

Fiche Action 1.1 : Agir pour la prévention et le dépistage organisé



Axe 1 : Encourager les comportements individuels favorables à la santé dès le plus jeune âge



Axe 3 : Améliorer la santé des femmes en luttant contre les inégalités sociales liées au genre



Axe 4 : Développer une politique du « bien vieillir » à Mond'Arverne Communauté



Axe 5 : Préserver et améliorer l'accès aux droits et aux soins

Objectifs :

Encourager l'acquisition de connaissances pour améliorer sa santé
Promouvoir et améliorer le recours au dépistage organisé et aux examens de prévention
Sensibiliser pour améliorer la couverture vaccinale du territoire toute population

Typologie	✕ Nouvelle action ■ Action expérimentale ✕ Renforcement d'une action existante
Description de l'action	1.1.1 : Informer et sensibiliser les habitants par des actions de promotion de la santé 1.1.2 : Promouvoir les dépistages les examens de prévention santé
Pilote de l'action	1.1.1 : Contrat Local de Santé et/ou acteurs du territoire, CPTS VAS 1.1.2 : CRCDC, CPAM du Puy-de-Dôme, MSA Auvergne, CPTS VAS, CIAS, Ligue contre le cancer
Partenaire(s) Opérateurs pressentis	Professionnels de santé Institutionnels Associations Événements Communes Services Mond'Arverne Communauté
Public(s) visé(s)	Tout public
Lien avec d'autres projets plans d'actions	Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 Campagne de vaccination HPV dans les collèges
Financement potentiels moyens mobilisables	CPAM du Puy-de-Dôme, MSA Auvergne, CPTS VAS, privés, La Ligue contre le Cancer, CRCDC

Objectif 1 : Sensibiliser le grand public aux principaux facteurs de risque

Fiche Action 1.2 : Promouvoir la santé sexuelle et la santé menstruelle



Axe 1 : Encourager les comportements favorables à la santé dès le plus jeune âge



Axe 3 : Améliorer la santé des femmes en luttant contre les inégalités sociales liées au genre



Axe 5 : Préserver et améliorer l'accès aux droits et aux soins

Objectifs :

Informier et sensibiliser à la santé des femmes

Soutenir les actions éducatives autour de la santé sexuelle, la vie affective et la vie relationnelle

Renforcer les capacités d'autonomisation des femmes vis-à-vis de leur santé

Typologie	✕ Nouvelle action ■ Action expérimentale ✕ Renforcement d'une action existante
Description de l'action	1.2.1 : Organiser des temps d'information et de sensibilisation à la santé sexuelle, santé menstruelle et santé des femmes 1.2.2 : Mettre en place une permanence du Planning Familial sur le territoire Mond'Arverne Communauté
Pilote de l'action	1.2.1 : CLS et/ou acteurs du territoire, CPTS VAS 1.2.2 : Planning Familial
Partenaire(s) Opérateurs pressentis	Associations Sage-femmes et professionnels de santé Institutionnels Services Mond'Arverne Communauté
Public(s) visé(s)	Tout public
Lien avec d'autres projets plans d'actions	Stratégie Nationale en santé sexuelle 2017-2030 Les programmes d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité de l'Éducation Nationale Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des gens du voyage du Puy-de-Dôme
Financement potentiels moyens mobilisables	DDETS, CCAS, Collectes bénévoles, CPTS VAS, Conseil Départemental 63, privés, DDFE, Planning Familial

Objectif 1 : Sensibiliser le grand public aux principaux facteurs de risque

Fiche Action 1.3 : Promouvoir une alimentation saine, locale, de qualité



Axe 1 : Encourager les comportements favorables à la santé dès le plus jeune âge



Axe 2 : Promouvoir des milieux de vie favorables à la santé

Objectifs :

Sensibiliser à l'importance pour la santé globale d'une alimentation saine, variée, équilibrée et de qualité et en améliorer l'accès

Typologie	✕ Nouvelle action ✕ Action expérimentale ■ Renforcement d'une action existante
Description de l'action	1.3.1 : Constituer un Groupe Travail Alimentation pour une réflexion commune et partagée sur : 1.3.2 : Encourager l'acquisition de connaissances nutritionnelles tout public
Pilote de l'action	CLS / Pôle Attractivité, Aménagement et Transition Écologique de Mond'Arverne Communauté
Partenaire(s) Opérateurs pressentis	Associations Services Mond'Arverne Communauté Établissements scolaires Communes Institutionnels
Public(s) visé(s)	Tout public Professionnels, associations
Lien avec d'autres projets plans d'actions	Projet Alimentaire Territorial
Financement potentiels moyens mobilisables	PAT, associations, Conseil Départemental 63, privés, Éducation Nationale

Objectif 1 : Sensibiliser le grand public aux principaux facteurs de risque

Fiche Action 1.4 : Encourager la mise en mouvement



Axe 1 : Encourager les comportements favorables à la santé dès le plus jeune âge



Axe 4 : Développer une politique du «Bien vieillir» à Mond'Arverne Communauté

Objectifs :

Encourager la pratique quotidienne d'une activité physique tout public
Identifier des actions qui participeraient à la diversification de l'offre du territoire

Typologie	× Nouvelle action × Action expérimentale × Renforcement d'une action existante
Description de l'action	1.4.1 : Encourager le développement du sport santé sur le territoire 1.4.2 : Réaliser une veille territoriale et veille des actions innovantes qui favorisent la pratique d'une activité physique ou sportive 1.4.3 : Renforcer l'offre de pratique et l'accompagnement des personnes éloignées de l'activité physique
Pilote de l'action	1.4.1, 1.4.2 : CLS, Pôle attractivité, aménagement et transition écologique (Urbanisme, Développement touristique et Pleine Nature) et Centre aquatique de Mond'Arverne Communauté 1.4.3 : Association DAHLIR DAPAP63 ; CPTS VAS
Partenaire(s) Opérateurs pressentis	Associations Services Mond'Arverne Communauté Institutionnels CHU
Public(s) visé(s)	Tout public
Lien avec d'autres projets plans d'actions	Politiques sportives du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, Programme Maisons Sport Santé 2019
Financement potentiels moyens mobilisables	DRAJES, Projet PEPS, SDJES, Conseil Départemental 63, CDOS, Privés, Fonds LEADER ARS, CARSAT, mutuelles, banques, MSA Auvergne, CPAM du Puy-de-Dôme

Objectif 2 : Promouvoir la santé de l'enfant et de l'adolescent en soutenant les compétences parentales

Fiche Action 2.1 : Valoriser et renforcer les actions de santé en direction des enfants et des adolescents



Axe 1 : Encourager les comportements favorables à la santé dès le plus jeune âge



Axe 5 : Préserver et améliorer l'accès aux droits et aux soins



Axe 6 : Proposer une coordination territoriale des actions de santé

Objectifs :

Encourager l'acquisition de connaissances pour préserver sa santé dès le plus jeune âge

Typologie	✕ Nouvelle action ■ Action expérimentale ■ Renforcement d'une action existante
Description de l'action	Promouvoir les actions, dispositifs et structures d'accompagnement du jeune public sur les questions de santé
Pilote de l'action	CTG, CLS, CPTS VAS
Partenaire(s) Opérateurs pressentis	Associations Institutionnels Établissements scolaires Professionnels de santé Services Mond'Arverne Communauté
Public(s) visé(s)	Enfants Ados et jeunes adultes
Lien avec d'autres projets plans d'actions	Projet Territorial de Santé Mentale du Puy-de-Dôme Dispositif PHARE
Financement potentiels moyens mobilisables	ARS, CAF CTG, CPAM du Puy-de-Dôme, MSA Auvergne, privés, Conseil Départemental 63, CPTS, Promeneurs du net, Éducation Nationale

Objectif 2 : Promouvoir la santé de l'enfant et de l'adolescent en soutenant les compétences parentales

Fiche Action 2.2 : Soutenir la formation continue « santé » des acteurs de la communauté éducative dans l'intérêt de l'enfant et de l'adolescent



Axe 1 : Encourager les comportements favorables à la santé dès le plus jeune âge



Axe 6 : Proposer une coordination territoriale des actions de santé

Objectifs :

Créer une culture commune autour de la santé de la communauté éducative

Typologie	✕ Nouvelle action ■ Action expérimentale ■ Renforcement d'une action existante
Description de l'action	Créer une culture commune « santé » des différents acteurs présents dans la vie des enfants et des adolescents du territoire. Outiller les acteurs pour faire face aux situations du quotidien et aux évolutions sociétales. Faciliter les repérages et orientations. Favoriser un fil rouge et une cohérence des messages transmis.
Pilote de l'action	CLS / CTG (PEDT), CPTS VAS
Partenaire(s) Opérateurs pressentis	Associations Institutionnels Organismes de formation
Public(s) visé(s)	Professionnels
Lien avec d'autres projets plans d'actions	Projet Territorial de Santé Mentale du Puy-de-Dôme
Financement potentiels moyens mobilisables	ARS, CTG CAF, PEDT, Éducation Nationale, CPAM du Puy-de-Dôme, Promotion Santé ARA

Objectif 2 : Promouvoir la santé de l'enfant et de l'adolescent en soutenant les compétences parentales

Fiche Action 2.3 : Développer et faire connaître les actions et dispositifs de soutien à la parentalité



Axe 1 : Encourager les comportements individuels favorables à la santé dès le plus jeune âge



Axe 3 : Améliorer la santé des femmes en luttant contre les inégalités sociales liées au genre



Axe 5 : Préserver et améliorer l'accès aux droits et aux soins



Axe 6 : Proposer une coordination territoriale des actions de santé

Objectifs :

Soutenir le rôle et la fonction parentale, encourager leur rôle actif et le développement des compétences des parents ;
Lutter contre l'isolement des parents, et avoir une attention particulière pour les mères.

Typologie	■ Nouvelle action ■ Action expérimentale ✕ Renforcement d'une action existante
Description de l'action	2.3.1 : Répondre aux besoins d'informations et de liens exprimé par les parents 2.3.2 : Développer l'éducation à la santé familiale
Pilote de l'action	CTG / CLS
Partenaire(s) Opérateurs pressentis	Associations Institutionnels Services Mond'Arverne Communauté Communes Professionnels de santé dont sage-femmes
Public(s) visé(s)	Adultes Professionnels
Lien avec d'autres projets plans d'actions	Plan de lutte contre les violences faites aux enfants Plan d'action en faveur du bien-être et de la santé des jeunes
Financement potentiels moyens mobilisables	CAF CTG, privés, CPAM du Puy-de-Dôme, MSA Auvergne

Objectif 3 : Promouvoir la santé mentale et le bien-être

Fiche Action 3.1 : Impulser et animer une dynamique partenariale santé mentale sur le territoire



Axe 3 : Améliorer la santé des femmes en luttant contre les inégalités sociales liées au genre



Axe 5 : Préserver et améliorer l'accès aux droits et aux soins



Axe 6 : Proposer une coordination territoriale des actions de santé

Objectifs : Créer une culture commune et une mobilisation autour de la santé mentale et des violences intrafamiliales	
Typologie	✕ Nouvelle action ■ Action expérimentale ■ Renforcement d'une action existante
Description de l'action	3.1.1 : Former aux premiers secours en santé mentale et au repérage des violences intra-familiales 3.1.2 : Impulser la création d'un Groupe Thématique Santé Mentale 3.1.3 : Coordonner la prise en charge des patients « santé mentale »
Pilote de l'action	3.1.1, 3.1.2 : CLS 3.1.3 : CPTS VAS
Partenaire(s) Opérateurs pressentis	Institutionnels Communes Associations Services Mond'Arverne Communauté Professionnels de Santé, CHU Organismes de formation
Public(s) visé(s)	Tout public Professionnels, associations
Lien avec d'autres projets plans d'actions	Projet Territorial de Santé Mentale du Puy-de-Dôme Politique de lutte contre les violences faites aux femmes Plan national de lutte contre les violences faites aux enfants
Financement potentiels moyens mobilisables	ARS, Région ARA, Reprof, associations, DDETS, privés, Conseil Départemental 63, PTSM, CPTS VAS

Objectif 3 : Promouvoir la santé mentale et le bien-être

Fiche Action 3.2 : Sensibiliser à la santé mentale positive et à la prévention de la souffrance psychosociale



Axe 1 : Encourager les comportements individuels favorables à la santé dès le plus jeune âge



Axe 3 : Améliorer la santé des femmes en luttant contre les inégalités sociales liées au genre



Axe 4 : Développer une politique du « Bien vieillir » à Mond'Arverne Communauté



Axe 5 : Préserver et améliorer l'accès aux droits et aux soins



Axe 6 : Proposer une coordination territoriale des actions de santé

Objectifs :
Recenser et soutenir les actions territoriales visant le mieux-être, la déstigmatisation et la prévention des violences intrafamiliales

Typologie	✕ Nouvelle action ■ Action expérimentale ■ Renforcement d'une action existante
Description de l'action	3.2.1 : Soutenir les actions de promotion de la santé mentale et encourager la participation aux SISM 3.2.2 : Soutenir les actions à destination des « aidants »
Pilote de l'action	3.2.1 : CLS et CPTS VAS 3.2.2 : CLIC de Billom et CIAS
Partenaire(s) Opérateurs pressentis	Institutionnels Associations Professionnels de santé du territoire dont sage-femme, psychologue Services Mond'Arverne Communauté
Public(s) visé(s)	Tout public Professionnels, associations
Lien avec d'autres projets plans d'actions	Projet Territorial de Santé Mentale du Puy-de-Dôme Santé mentale et psychiatrie / HAS / 2025-2030
Financement potentiels moyens mobilisables	ARS, Région ARA, Reprof, associations, DDETS, privés, Conseil Départemental 63, PTSM, CPTS VAS

Objectif 3 : Promouvoir la santé mentale et le bien-être

Fiche Action 3.3 : Valoriser les actions créatrices de lien social



Axe 1 : Encourager les comportements individuels favorables à la santé dès le plus jeune âge



Axe 4 : Développer une politique du «Bien vieillir» à Mond'Arverne Communauté

Objectifs :

Recenser, soutenir et développer les actions qui favorisent les liens sociaux et le bien-être

Typologie	✕ Nouvelle action ✕ Action expérimentale ✕ Renforcement d'une action existante
Description de l'action	3.3.1 : Soutenir et faciliter les projets et actions à destination des personnes vieillissantes 3.3.2 : Soutenir les solidarités territoriales
Pilote de l'action	3.3.1 : CLIC de Billom 3.3.2 : CLS
Partenaire(s) Opérateurs pressentis	Associations Communes Services Mond'Arverne Communauté
Public(s) visé(s)	Ados et jeunes adultes, Adultes, Personnes âgées, Tout public
Lien avec d'autres projets plans d'actions	Ateliers de l'ARSPET Semaine Bleue
Financement potentiels moyens mobilisables	CLIC, ARS, Commission des Financeurs du Puy-de-Dôme, CARSAT, MSA Auvergne, DRAJES, DDETS, CAF, LEADER, DRAC, Conseil Départemental 63

Objectif 4 : Encourager une politique territoriale favorable à la santé environnementale

Fiche Action 4.1 : Valoriser un urbanisme inclusif et favorable à la santé



Axe 2 : Promouvoir des milieux de vie favorables à la santé



Axe 4 : Développer une politique du «Bien vieillir» à Mond'Arverne Communauté

Objectifs :

Encourager des choix d'aménagement et d'urbanisme qui minimisent l'exposition des populations à des facteurs de risque
Soutenir les projets qui favorisent la bonne santé des habitants et la transition écologique dans les territoires.

Typologie	■ Nouvelle action ■ Action expérimentale ✕ Renforcement d'une action existante
Description de l'action	4.1.1 : Réaliser une veille des projets et des actions qui améliorent le cadre de vie des habitants et leur santé 4.1.2 : Encourager la généralisation des espaces sans tabac
Pilote de l'action	Pôle Attractivité, Aménagement et Transition Écologique (PLUI, Développement touristique et Pleine nature) et Services Techniques de Mond'Arverne Communauté
Partenaire(s) Opérateurs pressentis	Institutionnels Communes Associations
Public(s) visé(s)	Tout public
Lien avec d'autres projets plans d'actions	Plan Régional Santé Environnement 4 Programme national de lutte contre le tabac 2023-2027 Programme régional de lutte contre le tabac 2024-2027
Financement potentiels moyens mobilisables	Agence de l'eau, RFVAA (Ville amie des aînés), Fonds FATIS, Fonds Vert, ANCT, associations, fonds de lutte contre le tabac

Objectif 4 : Encourager une politique territoriale favorable à la santé environnementale

Fiche Action 4.2 : Garantir un habitat favorable à la santé



Axe 1 : Encourager les comportements favorables à la santé dès le plus jeune âge



Axe 2 : Promouvoir des milieux de vie favorables à la santé



Axe 4 : Développer une politique du «Bien vieillir» à Mond'Arverne Communauté



Axe 5 : Préserver et améliorer l'accès aux droits et aux soins

Objectifs :

Lutter contre l'habitat insalubre et contre les nuisances sanitaires dans le logement
Accompagner les personnes dans l'amélioration de leur logement
Informier sur les sources de pollution dans le logement

Typologie	■ Nouvelle action ✕ Action expérimentale ✕ Renforcement d'une action existante
Description de l'action	4.2.1. Encourager l'amélioration du parc de logements existants pour la santé et le bien-être des habitants 4.2.2. Réaliser une veille des projets expérimentaux qui favorisent le maintien à domicile et/ou l'intergénérationnel 4.2.3. Informer sur la qualité de l'air intérieur
Pilote de l'action	4.2.1 et 4.2.2 : Pôle Attractivité, Aménagement et Transition Écologique (Habitat) de Mond'Arverne Communauté 4.2.3 : CLS et CTG de Mond'Arverne Communauté
Partenaire(s) Opérateurs pressentis	Institutionnels Associations Communes Services Mond'Arverne Communauté
Public(s) visé(s)	Tout public Professionnels
Lien avec d'autres projets plans d'actions	Programme Local de l'Habitat de Mond'Arverne Communauté 2026 – 2031 Pacte Territorial France Rénov Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des gens du voyage du Puy-de-Dôme
Financement potentiels moyens mobilisables	Ma Prime Renov, OPAH, ANAH, Osiris, Conseil Départemental 63, ADEME, ARS, CAF CTG, Mutualité Française, Promotion santé ARA

Objectif 4 : Encourager une politique territoriale favorable à la santé environnementale

Fiche Action 4.3 : Lutter contre les nuisibles et espèces à enjeu pour la santé humaine



Axe 1 : Encourager les comportements individuels favorables à la santé dès le plus jeune âge



Axe 2 : Promouvoir des milieux de vie favorables à la santé

Objectifs :

Apprendre à identifier, informer et transmettre les bonnes pratiques (moustiques tigres, frelons asiatiques, chenille processionnaire, ambroisie, berce du Caucase, ...)

Participer à la protection de la santé humaine et de la biodiversité

Considérer les conséquences du changement climatique

Typologie	✕ Nouvelle action ■ Action expérimentale ✕ Renforcement d'une action existante
Description de l'action	4.3.1 : Créer un atlas intercommunal de la biodiversité 4.3.2 : Informer et former sur les espèces nuisibles et à enjeu 4.3.3 : Réaliser une veille des projets expérimentaux de lutte contre les espèces nuisibles et à enjeu pour la santé humaine
Pilote de l'action	4.3.1 : Pôle Attractivité, Aménagement et Transition Écologique (PCAET) de Mond'Arverne Communauté, FREDON 4.3.2 : Services Techniques, Pôle Attractivité, Aménagement et Transition Écologique (PCAET) et CLS de Mond'Arverne Communauté 4.3.3 : CLS
Partenaire(s) Opérateurs pressentis	Associations Institutionnels Services Mond'Arverne Communauté Communes
Public(s) visé(s)	Tout public Professionnels
Lien avec d'autres projets plans d'actions	PCAET
Financement potentiels moyens mobilisables	PCAET, OFB, ARS, Conseil Départemental 63, FREDON, CPIE

Objectif 4 : Encourager une politique territoriale favorable à la santé environnementale

Fiche Action 4.4 : Développer les mobilités douces



Axe 1 : Encourager les comportements individuels favorables à la santé dès le plus jeune âge



Axe 2 : Promouvoir des milieux de vie favorables à la santé



Axe 4 : Développer une politique du «Bien vieillir» à Mond'Arverne Communauté

Objectifs :
Encourager la mise en mouvement
Améliorer la qualité de l'air extérieur

Typologie	✕ Nouvelle action ✕ Action expérimentale ■ Renforcement d'une action existante
Description de l'action	4.4.1 : Réaliser un schéma cyclable intercommunal axé sur les usages du quotidien et les liaisons inter-villes et inter-villages 4.4.2 : Mettre en place un service de location longue durée de Vélos à Assistance Électrique pour les habitants du territoire 4.4.3 : Mettre à profit les itinéraires doux déjà présents sur le territoire pour faire de la prévention santé
Pilote de l'action	Pôle Attractivité, Aménagement et Transition Écologique (PCAET, Mobilité, Développement touristique, Pleine nature) de Mond'Arverne Communauté
Partenaire(s) Opérateurs pressentis	Associations Communes Institutionnels Établissements scolaires
Public(s) visé(s)	Tout public
Lien avec d'autres projets plans d'actions	Plan de mobilité Mond'Arverne Communauté, PLUI, schéma départemental des itinéraires cyclables Roulez Séniors du CROMS
Financement potentiels moyens mobilisables	CARSAT, ANCT, Fonds Vert, CRTE Fonds mobilités actives, ADEME, Région ARA

Objectif 5 : Renforcer l'accès aux droits et aux soins pour tous

Fiche Action 5.1 : Encourager l'installation de nouveaux professionnels de santé, paramédicaux et spécialistes sur le territoire



Axe 5 : Préserver et améliorer l'accès aux droits et aux soins



Axe 6 : Proposer une coordination territoriale des actions de santé

Objectifs :

Développer et adapter la démographie médicale aux besoins de santé du territoire
Questionner l'attractivité du territoire pour les (jeunes) professionnels, notamment en santé mentale
Faciliter les coopérations et les accompagnements en transversalité (parcours de soins)

Typologie	✕ Nouvelle action ■ Action expérimentale ■ Renforcement d'une action existante
Description de l'action	5.1.1 : Recenser, cartographier et communiquer sur les ressources de santé du territoire 5.1.2 : Encourager l'accueil de docteurs juniors en médecine générale
Pilote de l'action	CPTS VAS, CLS, Agence Régionale de Santé
Partenaire(s) Opérateurs pressentis	Professionnels de santé Communes Institutionnels Associations Services Mond'Arverne Communauté
Public(s) visé(s)	Professionnels
Lien avec d'autres projets plans d'actions	
Financement potentiels moyens mobilisables	CPTS, ARS, Conseil Départemental 63

Objectif 5 : Renforcer l'accès aux droits et aux soins pour tous

Fiche Action 5.2 : Rapprocher les habitants des lieux et des services



Axe 2 : Promouvoir des milieux de vie favorables à la santé



Axe 4 : Développer une politique du «Bien vieillir» à Mond'Arverne Communauté



Axe 5 : Préserver et améliorer l'accès aux droits et aux soins

Objectifs :
Expérimenter des solutions pour pallier les difficultés locales liées :
- A la mobilité
- A la fracture numérique
- Au manque de certains professionnels de santé et paramédical

Typologie	✕ Nouvelle action ✕ Action expérimentale ■ Renforcement d'une action existante
Description de l'action	5.2.1 : Déployer et expérimenter diverses solutions améliorant la mobilité des habitants sur le territoire 5.2.2 : Envisager le déploiement d'un service de médiation en santé
Pilote de l'action	5.2.1 : Pôle Attractivité, Aménagement et Transition Écologique (PCAET, mobilité) de Mond'Arverne Communauté 5.2.2 : Association API Cournon
Partenaire(s) Opérateurs pressentis	Communes Associations Institutions
Public(s) visé(s)	Tout public
Lien avec d'autres projets plans d'actions	Plan de Mobilité Mond'Arverne Communauté Projet Territorial de Santé Mentale du Puy-de-Dôme
Financement potentiels moyens mobilisables	ARS, ANCT, AMI, Région ARA, mutuelles, Article 51, Fonds Vert, Fonds LEADER, Conseil Départemental 63, recettes usagers

Objectif 5 : Renforcer l'accès aux droits et aux soins pour tous

Fiche Action 5.3 : Organiser des temps d'échanges et d'information à destination des acteurs du territoire



Axe 4 : Développer une politique du «Bien vieillir» à Mond'Arverne Communauté



Axe 5 : Préserver et améliorer l'accès aux droits et aux soins



Axe 6 : Proposer une coordination territoriale des actions de santé

Objectifs :

Favoriser l'interconnaissance des acteurs, faciliter les consortiums, mailler le territoire
Améliorer les accompagnements et orientations des habitants pour accéder à leurs droits, éviter les ruptures de soins et améliorer les parcours de soins et leur santé

Typologie	✕ Nouvelle action ■ Action expérimentale ■ Renforcement d'une action existante
Description de l'action	5.3.1 : Animer le réseau local d'acteurs ayant un attrait pour la santé des habitants du territoire 5.3.2 : Avoir une attention particulière pour le public sénior
Pilote de l'action	5.3.1 : CLS 5.3.2 : SAD du CIAS / CPTS
Partenaire(s) Opérateurs pressentis	Institutions Associations Professionnels de santé Organismes de formation CPTS, DAC63 et tout acteur du territoire ayant un attrait pour la santé
Public(s) visé(s)	Professionnels, associations
Lien avec d'autres projets plans d'actions	
Financement potentiels moyens mobilisables	Promotion santé ARA, CIAS, CPTS, Commission des Financeurs du Puy-de-Dôme, Région ARA

Objectif 5 : Renforcer l'accès aux droits et aux soins pour tous

Fiche Action 5.4 : Sécuriser les situations « urgentes »



Axe 3 : Améliorer la santé des femmes en luttant contre les inégalités sociales liées au genre



Axe 5 : Préserver et améliorer l'accès aux droits et aux soins



Axe 6 : Proposer une coordination territoriale des actions de santé

Objectifs :

Connaître et appliquer le plan de gestion des situations sanitaires exceptionnelles (SSE)
Créer collectivement un protocole de gestion des situations d'urgence sur le territoire
Maintenir, développer, coordonner l'offre de logements d'urgence du territoire

Typologie	✕ Nouvelle action ■ Action expérimentale ✕ Renforcement d'une action existante
Description de l'action	Mettre en place un Groupe Technique Urgence
Pilote de l'action	CLS
Partenaire(s) Opérateurs pressentis	Institutions, Communes Associations CHU Services Mond'Arverne Communauté
Public(s) visé(s)	Professionnels, associations
Lien avec d'autres projets plans d'actions	Projet Territorial de Santé Mentale du Puy-de-Dôme Plan de gestion des Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE) Plan InterCommunal de Sauvegarde (PICS)
Financement potentiels moyens mobilisables	DDETS, Reprof, Plan Pauvreté, Région ARA, ARS

Objectif 6 : Coordonner et animer

Fiche Action 6.1 : Coordonner et animer le CLS en visant la réduction des inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé



Axe 6 : Proposer une coordination territoriale des actions de santé

Objectifs :

Réaliser une veille territoriale des besoins de santé et des ressources
Mobiliser, soutenir et accompagner les acteurs pour la mise en place d'actions de santé, en cohérence avec les plans existants
Développer l'interconnaissance des acteurs du territoire
Piloter la démarche globale du Contrat Local de Santé en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé et les acteurs
Encourager la participation des habitants
Communiquer et valoriser les actions de santé du territoire

Typologie	✕ Nouvelle action ■ Action expérimentale ■ Renforcement d'une action existante
Description de l'action	6.1.1. : Constituer un fonds documentaire toutes thématiques à destination des acteurs du territoire 6.1.2 : Communiquer
Pilote de l'action	CLS
Partenaire(s) Opérateurs pressentis	Services Mond'Arverne Communauté
Public(s) visé(s)	Tout public
Lien avec d'autres projets plans d'actions	
Financement potentiels moyens mobilisables	ARS INPES, associations

A

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
AGSGV : Association de Gestion du Schéma des Gens du Voyage
ALD : Affection de Longue Durée
ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement
ANAH : Agence NAtionale de l'Habitat
ANCT : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
APA : Activité Physique Adaptée
ARS : Agence Régionale de Santé
ARSEPT : Association Régionale d'Éducation et de Prévention sur les Territoires d'Auvergne
ASE : Aide Sociale à l'Enfance
AUCM : Agence d'Urbanisme Clermont Massif Central

B

BPCO : BronchoPneumopathie Chronique Obstructive

C

CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CARSAT : Caisses d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail
CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
CDF63 : Commission des Financeurs du Puy-de-Dôme
CDOS : Comité Départemental Olympique et Sportif
CEGIDD : CEntre Gratuit d'Information de Dépistage et de Diagnostic des infections
CEREMA : Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale
CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
CLAS : Contrat Local d'Accompagnement Scolaire
CLCV : Consommation, Logement, Cadre de Vie
CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination
CMEI : Conseiller Médical en Environnement Intérieur
CMP : Centre Médico-Psychologique
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
CPTS VAS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Val d'Allier Sud
CRCDC : Centre Régional de Coordination des Dépistages
CTG : Convention Territoriale Globale

D

DAC : Dispositifs d'Appui à la Coordination
DAHLIR : Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers des Loisirs Intégrés et Réguliers
DAPAP : Dispositif d'Accompagnement vers la Pratique d'Activité Physique
DDT : Direction Départementale des Territoires
DDETS : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
DRAJES : Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport

E

EAJE : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant
EHPAD : Établissement Hospitalier pour Personne Âgée Dépendante
ESA : Equipe Spécialisée Alzheimer

F

FA : Fiche Action

G

GEM : Groupement d'Entraide Mutuelle

I

IME : Institut Médico-Éducatif
INRAE : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement
IPA : Infirmier en Pratique Avancée
ITSRA : Institut de Travail Social de la Région Auvergne

L

LAEP : Lieux d'Accueil Enfants-Parents

M

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
MSA Auvergne : Mutualité Sociale Agricole Auvergne

O

OAP : Orientations d'Aménagement et de Programmation
ONAPS : Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité
OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

P

PAT : Projet Alimentaire Territorial
PDLHI : Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne
PFAR : PlateForme d'Accompagnement et de Répit itinérante
PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
PMI : Protection Maternelle et Infantile (Conseil Départemental du Puy-de-Dôme)
PTSM : Projet Territorial de Santé Mentale

R

RePROF : RÉseau de PROtection des Femmes victimes de violences
RPE : Relais Petite Enfance

S

SAS : Service d'Accès aux Soins
SDIS : Services Départementaux d'Incendie et de Secours

U

UFCV : Union Française des Colonies de Vacances
UFR STAPS : Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

V

VIF : Violences Intra-Familiales

MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ ET SON CIAS 2025-2030

